

LES FAITS MARQUANTS DE LA CRIC 5 DE LA CLD: MERCREDI 14 MARS 2007

La cinquième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification (CRIC 5) s'est poursuivie mercredi 14 mars 2007. Tout au long de la journée, les délégués ont entendu des exposés et ont procédé à la discussion et à l'échange de leurs expériences dans les domaines de la mobilisation et de la coordination des ressources nationales et internationales, y compris la conclusion d'accords de partenariat, et du soutien provenant des agences et institutions multilatérales.

QUESTIONS D'ORGANISATION

Les délégués ont élu Giselle Beja Valent, Uruguay, rapporteur de la réunion.

EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION

Le président Moore a introduit le thème du groupe de discussion, mobilisation et coordination des ressources, à la fois nationales et internationales, y compris la conclusion d'accords de partenariat. Le secrétariat a souligné: que toutes les régions et de nombreuses sous-régions ont entrepris des accords de partenariats financiers; que la plupart d'entre-elles ont fait part du besoin de mobiliser davantage de ressources financières; et qu'on ne sait pas toujours si les ressources mobilisées pour la gestion durable des terres (GDT) sont affectées spécifiquement pour le soutien de la mise en œuvre de la CLD.

GROUPE DE DISCUSSION SUR LA MOBILISATION ET LA COORDINATION DES RESSOURCES: Christian Mersmann, Mécanisme mondial (MM), a présenté une synthèse de récents travaux du mécanisme et a annoncé que ce dernier entendait accroître son soutien aux pays parties, à travers la fourniture de connaissances, d'instruments stratégiques et de services et de conseils financiers. Le rapport souligne que la mobilisation de ressources pour la GDT est difficile, à moins que les pays présentent la CLD comme une priorité nationale.

Muhamet Durikov, Turkménistan, a introduit l'Initiative des pays d'Asie centrale pour la gestion des terres (CACILM), un partenariat décennal englobant plusieurs pays et financé par plusieurs donateurs, pour le traitement de la GDT dans cinq républiques d'Asie centrale. Il a mentionné, entre autres clés de la réussite de la CACILM, la coordination entre les pays récipiendaires et les donateurs et a mis en exergue le besoin: de faire en sorte que le pays récipiendaire soit propriétaire des activités; de processus de suivi et d'évaluation crédibles et simples; et de ressources financières accrues.

Kenneth Roach, Trinité-et-Tobago, a présenté le programme national de reboisement et de mise en valeur des ressources en eau mis en place dans son pays et qui a fourni des ressources pour le reboisement de régions sujettes à la dégradation des terres et à l'érosion des sols, ainsi que le Fonds Vert, créé pour aider organisations et groupes communautaires à protéger l'environnement.

Leopoldo Rojo Serrano, Espagne, a donné un aperçu de la politique anti-désertification centenaire de son pays, précisant que la CLD a aidé à attirer l'attention des plus hauts niveaux du gouvernement sur le problème de la désertification et qu'elle a permis la consolidation des activités déjà mises en œuvre.

Yuriy Kolmaz, Ukraine, a introduit les efforts fournis par son pays dans le domaine de la mobilisation des ressources pour faire face à la dégradation des terres et entreprendre la réhabilitation de l'environnement, efforts qui ont englobé la création: d'un système de droit foncier; d'un fonds pour la protection environnementale; de redevances et de pénalités appliquées à la pollution environnementale; et de contributions volontaires.

Giorgio Sfara, Italie, a décrit le soutien apporté par son pays aux pays en développement, pour la lutte contre la désertification, soutien qui a englobé la mise en place: d'une GDT axée sur l'eau, le sol et la végétation; de systèmes d'alerte précoce pour la sécurité alimentaire; de systèmes de production durables dans l'agriculture et l'élevage; de programmes de reboisement et de création de forêts; et d'activités de suivi et d'évaluation. Il a indiqué que l'Italie apporte son appui au MM qui devrait devenir le centre de la mobilisation des ressources pour la lutte contre la désertification. A propos du FEM, il a déclaré que ses activités devraient être intensifiées aux fins d'accroître les ressources disponibles dans le cadre de l'OP 15 (dégradation des terres) tout en utilisant d'autres domaines de mobilisation du FEM, notamment, la biodiversité et les changements climatiques, et l'établissement de partenariats avec d'autres organisations.

Débat: L'Inde, au nom de la REGION ASIE-PACIFIQUE, a déclaré que l'intégration des PAN dans les stratégies de développement peut diluer les PAN, en particulier, au stade préparatoire. Le représentant a appelé: à des contributions volontaires améliorées de la part des pays industrialisés; à l'augmentation du portefeuille de la GDT au sein du FEM; et à la création d'un fonds spécifique pour la lutte contre la désertification, pour répondre aux besoins particuliers des pays parties de la région Asie-Pacifique. Il a accueilli avec satisfaction le rôle amélioré que le MM entend jouer dans le domaine de la mobilisation des ressources.

La Biélorussie, au nom des Etats d'EUROPE CENTRALE et ORIENTALE, a déploré le fait qu'en dépit des demandes formulées, le MM n'a pas accordé une aide à sa région et n'y a mis en œuvre aucun projet depuis l'adoption de l'Annexe 5. Le représentant a souligné l'importance de la mobilisation de fonds provenant du FEM, dans le cadre de l'OP 15, et de la Commission européenne, et a déclaré qu'il attendait avec impatience la manifestation que le MM a l'intention d'organiser dans sa région en 2007-2008. En réponse, le MM a fait remarquer que les pays donateurs à sa région ont des priorités autres que la dégradation des terres et a fait part de son espoir de voir la manifestation mobiliser davantage de ressources pour la région.

Roach a déploré le fait que la région d'Amérique latine se soit battue pour accéder à l'expertise du FEM et que Trinité-et-Tobago se soient vu forcés d'affecter des fonds nationaux et des ressources humaines à la conception des plans de fonctionnement et de financement.

La THAÏLANDE a demandé à Durikov des éclaircissements sur la manière dont CACILM obtient des retours sur prêts, et Durikov a répondu que les pays peuvent choisir de participer ou de

ne pas participer aux activités des projets à travers des prêts ou des subventions, et que les prêts sont, généralement attribués à l'agriculture et à la GDT.

Le NIGERIA a demandé au MM de quantifier le financement qu'il a mobilisé, et le montant dont a bénéficié l'Afrique. Le MM a répondu que la mobilisation des efforts a abouti à une certaine réussite en rattachant les priorités de la CLD aux priorités des pays en matière de développement. Le représentant a indiqué qu'il présentera à la CdP 8 un rapport sur la manière dont les fonds mobilisés peuvent être quantifiés. Il a ajouté que les fonds opérationnels du MM sont entre 5 et 8 millions de dollars par an, dont 2 millions de dollars proviennent du budget approuvé par la CdP.

L'ALGERIE a demandé aux pays donateurs d'expliquer les raisons pour lesquelles ils ne sont pas en train d'investir des ressources et a mis en garde que la CLD ne devrait pas devenir un mécanisme de mise en œuvre pour d'autres conventions mais que les conventions devraient plutôt travailler ensemble. Le CANADA a déclaré que les parties ne doivent pas considérer la dégradation des terres en isolation et que la mobilisation des ressources peut être facilitée lorsque la désertification est traitée dans la même foulée que les changements climatiques et la biodiversité.

MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES PAR LES INSTITUTIONS MULTILATERALES

L'après-midi, le secrétariat a introduit le point 5 de l'ordre du jour consacré à l'examen des données disponibles concernant la mobilisation et l'utilisation des ressources financières et autres soutiens apportés par les agences multilatérales (ICCD/CRIC(5)/7). Le représentant a précisé que depuis qu'il est devenu mécanisme de financement de la CLD, le FEM a été un facilitateur ressource majeur. Il a également indiqué que le MM est en train de chercher de nouvelles approches en matière de mobilisation les co-financements.

James Warren Evans, président du Comité de facilitation du MM et directeur du département de l'environnement, Banque mondiale, a annoncé que le Comité de facilitation s'est réuni à deux reprises depuis la CdP 7 et a souligné que la Banque mondiale continuait à financer la mise en œuvre de la CLD à travers divers canaux. Il a mis en relief trois défis à relever qui pourraient devenir des opportunités, à savoir: s'assurer des synergies avec les mesures d'adaptation aux changements climatiques; intégrer l'égalité entre les sexes dans la GDT; et montrer les résultats de l'investissement dans la GDT.

Walter Lusigi, FEM, a décrit les quatre priorités à court terme que le FEM a adopté pour canaliser les ressources, de manière rapide, aux pays en développement parties, après l'adoption retardée de son domaine de mobilisation relatif à la dégradation des terres. Il a précisé que le FEM apporte son soutien à l'élaboration des rapports nationaux et des PAN, et a souhaité voir s'élargir les liens avec les institutions pertinentes et se créer davantage de programmes de partenariats entre les pays, au cours de la prochaine étape. Il a ajouté qu'avec le soutien du FEM, plus de 1,3 milliard de dollars a été investi dans la GDT ces quatre dernières années, dont 1 milliard provenant des co-financements.

Débat: L'Argentine, au nom du GRULAC, a réitéré le besoin de mobiliser des fonds supplémentaires, et a appelé le FEM à fournir davantage d'efforts à cet effet, soulignant également que le MM devrait mener les activités selon les instructions fournies par la CdP et qu'il ne devrait pas outrepasser ce mandat. La CHINE a demandé au MM d'accorder une attention à la répartition géographique dans l'affectation des fonds, et a demandé au secrétariat de traiter la question de la mobilisation des ressources destinées à la mise en application des PAN.

Répondant à une question posée par l'Inde, le MM a souligné qu'il est un facilitateur et un conseiller technique et qu'il ne joue aucun rôle dans le classement prioritaire entre les projets élaborés par un seul pays et ceux élaborés par plusieurs pays. Répondant à l'Uruguay, il a confirmé que le MM a des lignes budgétaires claires pour la satisfaction des besoins en matière de création des capacités. L'IRAN a appelé au renforcement du rôle du MM en matière de création des capacités, et la JORDANIE a encouragé le MM à continuer à jouer le rôle de facilitateur dans le renforcement des capacités des pays pour la mise en œuvre de la CLD, s'engageant à collaborer étroitement avec le MM sur un nouveau programme pour l'Asie orientale.

Le GUATEMALA a parlé des délais excessifs que prend le processus d'approbation des projets du FEM pour certains projets de la région d'Amérique centrale, mettant en exergue la suscepti-

bilité de son pays aux catastrophes naturelles, exemplifiée par la perte de 9 millions de tonnes métriques de terre fertile, au cours du dernier grand ouragan. Répondant à une question posée par l'Uruguay, le FEM a expliqué que la simplification et l'accélération du processus d'approbation des projets sont au centre des réformes en cours pour améliorer la mobilisation des ressources.

La CHINE a déploré la rareté des financements du FEM affectés à la dégradation des terres, qui représentent seulement un dixième du total des fonds du FEM actuellement disponibles, et a suggéré d'établir à la CdP et au CRIC, un mécanisme pour la mobilisation des ressources du FEM.

La COMMUNAUTE EUROPEENNE a déclaré que son expérience confirme que la majeure partie des ressources affectées aux activités ayant trait à la désertification a été canalisée vers la gestion des terres, partageant le point de vue exprimé par d'autres quant à la nécessité d'élargir le la mire de la GDT et d'adopter des approches intégrée et à mires multiples. Il a suggéré de chercher des liens appropriés avec des secteurs tels que le développement rural, la sécurité alimentaire, la prévention des catastrophes et les changements climatiques pour dégager, pour les pays, des occasions de travailler sur leurs priorités.

La représentante des ETATS-UNIS a parlé d'un financement nouveau et supplémentaire de 6 milliards de dollars, pour le développement, octroyé sur cinq ans à travers la Millennium Challenge Corporation. Soulignant que l'affectation de fonds pour le développement des Etats-Unis est guidée par les propres priorités des pays récipiendaires, elle a encouragé ces derniers à intégrer les activités de la CLD et de la gestion durable des terres dans leurs priorités nationales.

En réponse à une question posée par le Bénin sur l'affectation de ressources pour le traitement de la désertification, Kolmaz a mis l'accent sur la redistribution des droits fonciers et des redevances de la protection environnementale aux communautés locales.

La SUISSE a déclaré que l'investissement national pour le traitement de la GDT et la mise en œuvre des PAN, est insuffisant, parce que, souvent, les budgets nationaux engagent très peu de ressources au développement rural. La représentante a évoqué la nécessité d'un cadre rationnel pour la prise des décisions, aux fins de s'assurer qu'une part plus importante des budgets nationaux soit consacrée aux zones rurales.

L'Ethiopie, au nom de l'AFRIQUE, a souligné que la mobilisation de ressources provenant des sources intérieures est limitée en Afrique et que la désertification est encore l'une des plus faibles priorités dans l'ordre du jour politique de l'Afrique. Le délégué a indiqué que la majeure partie du financement international est consacrée plutôt à la réduction de la pauvreté qu'à la prévention et au contrôle de la désertification. Il a également souligné que les mécanismes de financements, y compris le FEM et le Mécanisme pour un développement propre du Protocole de Kyoto, devraient être rendus aisément accessibles à l'Afrique et que bien que les synergies avec d'autres conventions soient importantes, le financement affecté spécifiquement à la lutte contre la désertification ne devrait pas être négligé.

Plusieurs participants ont souligné le rôle du secteur privé et des partenariats entre les secteurs public et privé dans la mobilisation des ressources destinées à la lutte contre la désertification. HAITI a parlé du soutien accordé par la GTZ pour l'élaboration des lignes directrices régissant la mise en place des PAN et a exprimé l'espoir de voir cette aide se poursuivre.

DANS LES COULOIRS

Comme la pluie qui martelait les toitures de La Rural, les discussions autour de la question du financement ont ridé la surface autrement tranquille de la CRIC 5. A la sortie d'une séance spéciale affichant complet, durant laquelle a été présenté un projet de plan stratégique décennal pour la CLD, les participants étaient, d'une manière générale, positifs, mais plusieurs d'entre eux ont souligné l'impératif d'assortir les objectifs stratégiques de ressources financières adéquates. Un délégué africain a déclaré que la stratégie est là et que la balle est maintenant dans le camp des donateurs. Dans l'intervalle, le représentant d'un pays industrialisé s'est déclaré d'avis qu'une liste claire des actions à entreprendre en priorité aiderait déterminer les progrès susceptibles d'être accomplis en fonction de la disponibilité des fonds. La plupart s'attendent à ce que la stratégie donne lieu à un débat, les délégués poursuivant leurs supputations autour du projet, en préparation à la réunion privée du GTII, vendredi.